

**Jeudi 13 février 2020**

---

## **Baccalauréat 2021 - épreuve du Grand oral : permettre aux élèves de travailler une compétence indispensable à leur réussite**

---

Le texte relatif au contenu et à l'organisation du Grand oral, épreuve finale du baccalauréat à compter de la session de juin 2021, est publié ce jeudi 13 février au Bulletin officiel du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Cette épreuve a été conçue pour permettre au candidat de montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante. Elle lui permettra aussi d'utiliser les connaissances liées à ses spécialités pour démontrer ses capacités argumentatives et la maturité de son projet de poursuite d'études, voire professionnel.

Apprendre à s'exprimer, argumenter, écouter, sont des compétences indispensables dans la vie professionnelle et personnelle. La mise en place du Grand oral du baccalauréat dans les voies générales et technologiques - comme la présentation du chef-d'œuvre dans la voie professionnelle - donne une opportunité à tous les élèves de travailler la prise de parole.

Ces compétences orales vont être travaillées tout au long de la scolarité et d'une manière plus poussée encore au dernier trimestre de la classe de terminale dans le cadre des cours d'enseignement de spécialité (12h). Des ressources vont être très prochainement mises à la disposition des professeurs.

**En voie générale et technologique, les élèves passeront donc un Grand oral à la fin de l'année de terminale.** Cette épreuve obligatoire fait partie des 5 épreuves finales du bac (60% de la note finale). Elle est notée sur 20 points et est valorisée par un coefficient 10 (en voie générale) ou 14 (en voie technologique).

Le Grand oral dure 20 minutes avec 20 minutes de préparation.

Le candidat présente au jury deux questions préparées avec ses professeurs et éventuellement avec d'autres élèves, qui portent sur ses deux spécialités, soit prises isolément, soit abordées de manière transversale en voie générale. Pour la voie technologique, ces questions s'appuient sur l'enseignement de spécialité pour lequel le programme prévoit la réalisation d'une étude approfondie.

Le jury choisit une de ces deux questions. Le candidat a ensuite 20 minutes de préparation pour mettre en ordre ses idées et créer s'il le souhaite un support (qui ne sera pas évalué) à donner au jury. L'exposé se déroule sans note et debout

**Pendant 5 minutes, le candidat présente la question choisie et y répond.** Le jury évalue son argumentation et ses qualités de présentation.

**Ensuite, pendant 10 minutes, le jury échange avec le candidat et évalue ses qualités d'écoute et ses compétences argumentatives.** Ce temps d'échange permet à l'élève de mettre en valeur ses connaissances, liées au programme des spécialités suivies en classe de première et terminale.

**Les 5 dernières minutes d'échanges avec le jury portent sur le projet d'orientation du candidat.**

Le candidat montre que la question traitée a participé à la maturation de son projet de poursuite d'études, et même pour son projet professionnel.

**Le jury va porter son attention** sur la solidité des connaissances, la capacité à argumenter et à relier les savoirs, l'expression et la clarté du propos, l'engagement dans la parole, la force de conviction et la manière d'exprimer une réflexion personnelle, ainsi qu'aux motivations du candidat.

Le jury est formé par deux professeurs de matières différentes : un professeur d'une des deux spécialités de l'élève et un professeur de l'autre spécialité ou d'un des enseignements communs, ou encore un professeur-documentaliste.

**Voie générale :** [https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=149115](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=149115)

**Voie technologique :** [https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=149116](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=149116)

---

**CONTACTS PRESSE**

**Ministère de l'Éducation nationale  
et de la Jeunesse**

T 01 55 55 30 10

[spresse@education.gouv.fr](mailto:spresse@education.gouv.fr)

[www.education.gouv.fr/presse](http://www.education.gouv.fr/presse)

<https://twitter.com/EducationFrance>

**POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE**